



Un 1er Mai unitaire et populaire pour le retrait !

Vendredi 14 avril, au lieu de suspendre ou retirer son texte minoritaire, Emmanuel Macron s'est empressé de promulguer la loi sur les retraites.

Lors de son allocution le lundi 17 avril, le président de la République a consacré deux minutes à la réforme des retraites, en répétant les mêmes mensonges et éléments de langage pourtant battus en brèche depuis longtemps.

Dans le fond et la forme, il s'agit là d'une nouvelle provocation à l'encontre de la très grande majorité de la population, en particulier des salarié-e-s et de leurs représentant-e-s, qui refusent cette réforme injuste, injustifiée et brutale. Quel mépris pour les millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité-e-s qui se mobilisent, avec leurs organisations syndicales et de jeunesse, depuis le 19 janvier !

Emmanuel Macron et son gouvernement voudraient que la « séquence » des retraites soit déjà derrière eux... mais il n'en est rien.

La promulgation de la loi ne la rend pas plus légitime. Et en faisant le choix de l'affrontement, Emmanuel Macron et son gouvernement portent l'entière responsabilité de la crise sociale et démocratique qui traverse le pays.

Non seulement l'ensemble de nos organisations syndicales a réaffirmé son unité pour mettre en échec la réforme des retraites, mais le rejet de celle-ci n'a jamais été aussi massif au sein de la population.

Les organisations syndicales de Loire-Atlantique invitent les salarié-e-s à se réunir sur leurs lieux de travail, avec leurs organisations syndicales, pour discuter ensemble des initiatives à prendre, notamment la grève partout où c'est possible, pour poursuivre et renforcer la mobilisation pour gagner.

Plus que jamais, comme nous l'avons obtenu en 2006 pour le CPE, l'abrogation de la réforme des retraites est donc à l'ordre du jour.

Nos organisations syndicales appellent l'ensemble des travailleuses et travailleurs, jeunes et retraité-e-s du département à faire du 1^{er} mai, journée internationale des travailleuses et des revendications, un succès historique pour l'abrogation :

- NANTES – 10H30 – RDV AUX NEFS => direction Miroir d'Eau
- Modalités à suivre dans d'autres communes du département

Nantes, le 19 avril 2023